



**L'EXPERIENCE DE LA REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO
EN MATIERE DE
CONVENTIONS FISCALES
INTERNATIONALES**

INTRODUCTION

PLAN

1. Procédures de conclusion des CFI en RDC
2. Situation des CFI en RDC
3. Perspectives

1. PROCEDURES DE CONCLUSION DES CFI EN RDC

1.1. Conventions préventives à la double imposition et à la fraude fiscale en matière d'impôt sur le revenu ou accord de non double imposition (ANDI)

- Manifestation de l'intention de conclure
 - Emanant des Etats cocontractants
 - Initiative du Ministère des Affaires Etrangères (Minaffet)
 - Initiative des regroupements régionaux
- Négociations
 - Experts du Minaffet en première ligne
 - Participation des Experts des Finances (DGI)
- Signature de l'ANDI (par le Ministre du Minaffet)

- Ratification (par le Parlement)
- Publication au Journal Officiel ;
- Date d'entrée en vigueur : celle à laquelle la dernière partie a notifié à l'autre l'accomplissement des formalités requises par la législation interne pour la ratification du traité.

1.2 Procédures de conclusion des accords d'assistance en matière fiscale (AMA)

- Même procédure que 1.1
- Mais signature, publication et notification peuvent suffire.

2. SITUATION DES CFI EN RDC

2.1 SITUATION DES CFI SIGNEES ET RATIFIEES, MAIS NON ENCORE D'APPLICATION

PAYS	ASPECTS ABORDES		OBSERVATIONS
	PREVENTION DE LA DOUBLE IMPOSITION, ECHANGE D'INFORMATIONS ET ASSISTANCE MUTUELLE EN MATIERE FISCALE	ECHANGE D'INFORMATIONS ET ASSISTANCE MUTUELLE EN MATIERE FISCALE SEULEMENT	
RSA	X	X	La DGI ne l'exécute pas en raison de sa non-publication au J.O
BELGIQUE	X	X	Idem
TOTAL	2		

2.2 SITUATION DES CFI SIGNEES ET EN ATTENTE DE RATIFICATION

PAYS	ASPECTS ABORDES		OBSERVATIONS
	PREVENTION DE LA DOUBLE IMPOSITION, ECHANGE D'INFORMATIONS ET ASSISTANCE MUTUELLE EN MATIERE FISCALE	ECHANGE D'INFORMATIONS ET ASSISTANCE MUTUELLE EN MATIERE FISCALE SEULEMENT	
ZIMBABWE	X	X	
EGYPTE	X	X	N'a jamais fait l'objet de négociations. L'Egypte propose la relance des négociations
SADC		X	-En principe pour la RDC la signature suffit -Il s'agit d'un accord multilatérale qui entrera en vigueur après signature par les 2/3 des Etats membres et notification au Secrétariat Exécutif de la réalisation des procédures internes
TOTAL	3		

2.3 SITUATION DES CFI EN COURS DE NEGOCIATIONS

PAYS	ASPECTS ABORDES		OBSERVATIONS
	PREVENTION DE LA DOUBLE IMPOSITION, ECHANGE D'INFORMATIONS ET ASSISTANCE MUTUELLE EN MATIERE FISCALE	ECHANGE D'INFORMATIONS ET ASSISTANCE MUTUELLE EN MATIERE FISCALE SEULEMENT	
MAROC	X		
ZAMBIE	X		Intentions exprimées dans le cadre des négociations facilitées de la SADC
SEYCHELLES	X		Idem
BOTSWANA	X		Idem
NAMIBIE	X		Idem
LESOTHO	X		Idem
INDE		X	
TURQUIE	X		
TOTAL	8		

3. PERSPECTIVES

3.1 Perspectives internes

- Feuille de route en cours d'élaboration
- Renforcement des capacités envisagé
- Promotion du leadership du Ministère des Finances/DGI pour le pilotage des négociations des CFI

3.2 Sur le plan international

- RDC disposée à négocier avec plusieurs pays
- Négociations facilitées COMESA
- Négociations facilitées SADC
- ❖ Date proposée: fin juillet 2014. Mais reportée

- Négociations facilitées SADC
- ❖ Formats :
 - ✓ Négociateurs de plusieurs pays, en face d'un facilitateur qui organise l'évènement
 - ✓ Négociateurs de plusieurs pays négocient les uns avec les autres
- ❖ Avantages
 - ✓ utilisation d'un même modèle
 - ✓ Possibilité d'avancés à 80%
- ❖ Résultat recherché
 - ✓ accroissement du commerce trans frontalier
 - ✓ élargissement de l'assiette fiscale
 - ✓ protection des investissements

CONCLUSION

- ✚ Faible culture en matière de CFI
- ✚ Faible expertise
- ✚ Besoin d'un accompagnement en renforcement des capacités des ressources humaines et des institutions

Merci pour votre aimable attention